

**VŒU DU GROUPE TOULOUSE POUR TOUS POUR LA MISE EN OEUVRE DU  
DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES  
TOULOUSAINES POUR LES VACANCES DE TOUSSAINT EN 2009**

Mesdames, Messieurs,

Pour lutter contre l'échec scolaire à l'école primaire, le ministre de l'Éducation nationale, au printemps 2008, a lancé la mise en place de stages gratuits de remise à niveau pendant les vacances scolaires.

Ce service public est destiné aux élèves de CM1 et de CM2 qui rencontrent des difficultés très importantes à l'école. Ces stages durent une semaine, ne sont pas obligatoires, sont gratuits, regroupent cinq à six élèves et comportent sur cinq jours, trois heures d'enseignement quotidien en mathématiques et en français. Le stage est précédé «d'un bilan de compétences» succinct qui permet de renseigner le maître qui prend en charge le groupe sur les principales lacunes de chaque enfant sans alourdir la préparation du dispositif et suivi d'une information aux parents sur les progrès accomplis.

Les stages sont conduits par des enseignants du premier degré volontaires et tous les enseignants peuvent être candidats. Les 15 heures de stage leur sont rémunérées en heures supplémentaires d'enseignement.

Ces stages nécessitent seulement une autorisation du maire de la commune d'ouvrir les locaux des écoles primaires pendant la période des vacances scolaires ; aucune contribution financière n'est demandée à la mairie.

Depuis les vacances de printemps de 2008, la Ville de Toulouse est l'une des rares communes à avoir toujours refusé de mettre en œuvre ce dispositif auprès des écoles qui le réclament, pourtant destiné à lutter contre l'échec scolaire à l'école primaire, sans réel motif, alors que selon l'Inspection Académique, près de 500 élèves de CM1 et CM2, identifiés par leurs enseignants, auraient eu besoin de ces remises à niveau.

Le Groupe Toulouse pour Tous, émet le vœu, que la Mairie de Toulouse change sa position, et que le dispositif de lutte contre l'échec scolaire dans les écoles primaires toulousaines soit mis en œuvre à partir de la présente année scolaire 2009-2010, dès les prochaines vacances scolaires au cours desquelles l'Éducation Nationale les organisera.